

# Québec aura-t-elle son Paris-plage?



par **Éric Boucher**



« Tous les commerçants louent la manne qu'entraîne espace 400e cette année. Notre projet avec possiblement 5000 personnes par jour, si on se fie aux statistiques de la plage Doré, pourrait rendre cette manne permanente pour les commerces environnants. » – Jimmy Royer, membre de la SGB.  
*(Photo courtoisie: Plam de Québec)*

## Québec aura-t-elle son Paris-plage?

La société du 400e organisait le 20 juillet dernier un premier débat public sur Québec-Plage. Le projet d'emménager une immense piscine bordée d'une plage sur la moitié de la superficie du bassin Louise ne date pas d'hier. Il est ironique de constater que la dernière fois où le projet a bénéficié d'une telle visibilité c'était lors des fêtes de Québec 84 alors que le magazine officiel de l'évènement en faisait l'annonce. Sera-t-il relégué aux oubliettes à la fin des festivités pour 25 années encore?

Le gouvernement fédéral s'était déjà engagé en 1981 à présenter un plan d'aménagement qui redonnerait une partie du bassin Louise au public. La ville de Québec aussi, en 1982. Aujourd'hui le projet de parc-plage Jacques-Amyot est porté par *La Société des Gens de Baignade* (SGB). L'action la plus médiatisée du regroupement de citoyens pour la cause est la tenue d'une saucette annuelle dans le bassin Louise. « On veut redonner le plaisir de l'eau aux gens des quartiers centraux qui en sont privés depuis 200 ans et nous avons la chance d'avoir un lac au centre-ville pour ce faire », estime Léonce Naud, président de la SGB.

L'organisme souhaite transformer la portion ouest du bassin Louise en une immense piscine de 35 000 mètres carrés (l'équivalent de 15 piscines olympiques) puisant son eau, préalablement traitée par un système de filtre au sable, du fleuve. Semblable à la plage Doré de Montréal, le bassin, complètement coupé de la marina, serait bordé d'une plage et d'un écrin de verdure avec des zones de baignade pour les enfants, de natation, de canotage, voire même de plongée sous-marine.

### **Pas un sou de la ville**

Le projet reçoit de plus en plus d'appuis d'élus dont ceux des députés fédéraux et provinciaux ainsi que des conseillers municipaux du secteur.

L'organisme en évalue le coût à environ 20M\$. La SGB souhaite maintenant que le maire Labeaume donne son appui officiel au projet. « La ville a tout à gagner, estime M. Naud. Elle n'aurait pas à engager un sou: le bassin est entièrement situé en territoire fédéral. Ce serait l'affaire d'une Société d'État – à créer – semblable à la Commission des champs de bataille nationaux qui gère les plaines d'Abraham. « La zone ne serait alors plus administrée par le Port de Québec ou assujettie à la Loi maritime du Canada. Il existe un précédent: dans les années 80, le secteur fut confié à la Société immobilière du Canada – Vieux-Port de Québec Inc. en vue de son complet réaménagement ».

Pour le président du Club Nautique du Vieux-Port de Québec, Alphonse Lévesque, le projet tel qu'il est présenté aurait trop d'impact sur les activités de la marina. La SGB soutient pourtant que malgré l'amputation de près de moitié de la taille du bassin Louise, il n'y aurait pas de perte d'emplacements pour la marina par un réaménagement judicieux des espaces pour les bateaux. « Je les défie de manœuvrer mon bateau dans l'espace qu'ils nous allouent si on conserve le même nombre d'emplacements! », affirme-t-il. Pour conserver des tailles d'emplacement raisonnables et que les manœuvres demeurent sécuritaires, M. Lévesque estime qu'il faudrait réduire de 450 à 250 le nombre d'espaces des quais. « Où enverra-t-on les 200 membres et leurs bateaux qui devront être déplacés? Les marinas de la région sont déjà toutes remplies et refusent de nouveaux membres! »

### **Investissement ou dépense?**

La marina qui utilise actuellement 75% de la superficie du bassin Louise accueille également de 1000 à 1500 bateaux-visiteurs par année. Du petit quillard au méga-yacht. « Ces gens dépensent beaucoup d'argent dans les commerces et restaurants du secteur, ajoute M. Lévesque. Ce vide ne serait pas comblé par une clientèle de plage « à glacière ». De plus, « la marina ne pourrait plus accueillir des événements majeurs tels la Transat Québec Saint-Malo de cet été. Ces événements ont des répercussions économiques qui dépassent de beaucoup les frontières du Vieux-Port. »

M. Lévesque estime également que le fond du bassin a servi à toutes sortes d'industries jusqu'à la fin des années 70. « On y a très certainement rejeté des tonnes et des tonnes de polluants et métaux lourds. Personnellement, je ne m'y baignerais pour rien au monde », affirme-t-il. Environnement Canada a pourtant déjà effectué une étude sur le fond du bassin et statuait que « bien que la contamination en métaux lourds soit légèrement supérieure au seuil d'effets néfastes (SEN), elle demeure inférieure aux critères de restauration établis pour le milieu terrestre » et qu'une des options consisterait à recouvrir les sédiments contaminés à l'aide d'une membrane géotextile; scénario prôné par la SGB.

À l'Administration portuaire de Québec (APQ), on soutient que le projet est totalement incompatible avec la vocation du site. « La longueur moyenne des bateaux de plaisance qui visitent la marina est passée de 28 à 38 pieds au cours des dernières années. La grosseur et le nombre des bateaux accueillis vont en s'accroissant et on veut avoir l'espace pour les accueillir. Ce n'est pas juste le bassin qui serait affecté, le pourtour sert de hangar pour les voiliers l'hiver et des centaines de places de stationnement pour les clients de la marina et les employés de la S.A.A.Q., entre autres, seraient menacées », estime Patrick Robitaille, directeur du marketing à l'APQ.

---



La question du net 30 juillet 2008

## Croyez-vous au projet de plage au Bassin Louise?

---

